

ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR
de l'association SI LES PATRIMOINES M'ETAIENT CONTES
Adoptée par le Conseil d'Administration du 28/12/2015
Approuvée à l'Assemblée générale du 15 janvier 2016

Tarification pour l'année 2016

Les tarifs sont les suivants :

Adhésion annuelle:

- Adhérent seul : 10 €
- Adhésion d'une famille : 15€ (à partir de deux personnes)

Sorties :

- Adhérent seul ou en couple : 3€/personne
- Non adhérent seul ou en couple : 5€/personne
- Gratuité pour les moins de 12 ans (jusqu'à la date anniversaire)
- Etudiant et moins de 18 ans : 1€